REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉPARTEMENT
DE SAÔNE ET LOIRE

COMMUNE
DE
TORCY

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° AR/2024-217

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de mars ;
Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;
Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;
Vu le Code de la Route ;
Vu la demande présentée par l'entreprise NETPC de Dardilly pour des travaux de liaison génie civil / déploiement de la fibre optique chemin des Bourreliers au droit du bois de la « Dessauge » jusqu'à l'intersection avec la route des Bizots (dont report sur celle-ci),
Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité des usagers des voies publiques quelles qu'elles soient ;

ARRETONS

ARTICLE I : À compter du 08 avril 2024 et pour une durée de 14 jours, la circulation aux abords du chantier cité ci-dessus sera gérée en alternat par feux tricolores et limitée à 30km/h.

ARTICLE II : Dans l'emprise du chantier, le stationnement et l'arrêt des véhicules seront interdits. Les mesures de sécurité seront mises en œuvre en ce qui concerne la circulation des piétons.

ARTICLE III : La signalisation réglementaire sera mise en place par NETPC.

ARTICLE IV : Le présent arrêté entrera en vigueur dès le commencement du chantier.

ARTICLE V : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLES VI : Les délais de recours aux dispositions du présent arrêté devant le Tribunal Administratif sont de 2 mois à compter de la date de sa notification et de sa publication.

ARTICLES VII : Monsieur le Maire de TORCY, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de TORCY, Monsieur Le Commandant de Police du CREUSOT, Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau, les Services Techniques de TORCY, la Police Municipale de TORCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notifié - Publié le

19 MARS 2024

Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Fait à TORCY, le 19 mars 2024
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Mr Philippe PIGEAU